



Numéro Spécial

Comptes rendus des conseils participatifs

Cette P'tite Forgeoise spéciale est consacrée au Conseil participatif que nous avons mis en place dans le but de travailler à un projet de reconversion du domaine appartenant à la mairie de Paris.

À la lecture de ce dossier de quatre pages, vous allez découvrir la composition du conseil, la méthode de travail adoptée par ses membres, mais surtout des précisions quant au projet principal ayant été retenu.

Nous ajoutons également à la fin de cette lettre, les commentaires de quelques membres du conseil, souhaitant s'exprimer sur cette expérience qui était encore inédite à Forges-les-Bains.

Bonne lecture

Marie LESPERT-CHABRIER et les membres de l'équipe municipale

Le conseil participatif décrit en quelques chiffres :

- > 7 réunions plénières
- > 27 personnes retenues parmi trois collèges :
 - Le collège habitants (8 membres) auquel s'ajoutent des référents habitants des quartiers (4 membres),
 - le collège associations et entreprises (10 membres),
 - le collège élus (5 membres).

Des projets identifiés grâce à l'enquête de mai 2017

A l'issue de l'enquête réalisée il y a plus d'un an, les membres du conseil ont pu identifier différents projets qui répondraient à de nombreuses attentes des Forgeois :

- La géothermie et éoliennes
- Une aire de compostage
- Une ferme pédagogique

- Un rucher
- Un centre de Télétravail
- Une pépinière d'entreprises
- Un *Repair café / resourcing*
- Une résidence sénior
- Une structure pour personnes en situation de handicap psychique
- Une structure pour personnes en situation de handicap physique et des haltes-répits

L'APF (Association des Paralysés de France) nous a indiqué ne pas être en recherche d'autres établissements sur l'Essonne

- L'accueil du CNVA : Conservatoire National des Véhicules Anciens

La méthode de travail

Comme ces projets étaient très nombreux, des groupes par thématiques ont donc été formés afin d'approfondir chaque sujet.

Répartition des groupes :

- > Enquête : 4 personnes
- > Centre de formation : 4 personnes
- > Santé / social : 4 personnes
- > Pépinière d'entreprises/Repair café/Télétravail : 4 personnes
- > Résidence senior : 6 personnes
- > Développement durable : 4 personnes

Les groupes ont déterminé des critères d'évaluation afin de faciliter l'aide aux choix.

Critères d'évaluations :

- > Réflexion
- > Attractivité
- > Faisabilité
- > Budget et rentabilité
- > Impact environnemental et impact patrimonial
- > Taille et répartition
- > Réponses (groupe transverse)

Certains projets ont été écartés car ils ont été jugés non faisables sur le site, mais pourraient voir le jour ailleurs sur la commune.

Le conseil a pris sa décision

Après plusieurs séances, le conseil participatif a choisi de retenir à l'unanimité un projet principal : le CNVA.

Le Conseil participatif a également sélectionné 3 autres projets qui peuvent être montés en parallèle : la pépinière d'entreprises et/ou le centre de télétravail, ainsi que le repair café et la résidence accueil.

Ces projets seront donc étudiés en partenariat avec le CNVA pour voir leur faisabilité et leur compatibilité avec le projet principal retenu.

Ces résultats du conseil participatif ont été présentés au conseil municipal du 24 mai, qui a délibéré favorablement à l'égard de ces conclusions.

Les prochaines étapes :

- > Rencontre avec la mairie de Paris pour présenter le projet retenu,
- > rencontre avec la sous-préfecture
- > établissement d'une convention entre le CNVA et la Mairie de Forges Les Bains :
 - accord sur le droit de regard
 - Engagement du CNVA sur un processus de recherche d'inclusion dans son projet des autres projets considérés comme compatibles par le conseil participatif. Il s'agit du *Repair café*, du site de Télétravail ou encore de la pépinière d'entreprises et la résidence-accueil.
- > Inclusion du conseil participatif dans la suite du processus
 - Information sur les contacts avec la Ville de Paris
 - Association/information (forme à définir) à la suite du processus pour aboutir au projet final



Présentation du CNVA

(Conservatoire national des véhicules anciens)



Les véhicules anciens :

Généralités

Sont considérés comme des véhicules anciens, les véhicules de plus de 30 ans.

En France, cela représente un mouvement structuré :

- 100 musées
- 2 000 clubs
- Fédération nationale (FFVE) (tutelle ministères transports, Intérieur, Culture)
- Fédération internationale (FIVA)

Le marché français :

Ses atouts

- 800.000 véhicules roulants (valeur moyenne 15.000 €)
- 230.000 collectionneurs
- âge moyen 53 ans
- revenus > 40 k€/an pour 53 %
 - > 60 k€/an pour 29 %
- 4 Milliards d'euros de CA annuel
- 4 000 entreprises spécialisées
- 20 000 emplois
- Pérennité des entreprises > 15ans
- Reconnaissance de la profession (CNPA)

Le marché français :

Ses faiblesses

- En 2025 :
 - 6 000 emplois > 60 ans
 - 2 000 chefs d'entreprises > 60 ans
- Difficultés grandissantes pour recruter (400 postes non pourvus/an)
- Quasi impossibilité de céder son entreprise
- Risque de disparition des savoir-faire

Le CNVA :

Présentation

- 2007 : création CNVA → formations courtes
- 2017 : 20 personnes
 - 90 stagiaires en formation longue
 - 200 stagiaires en formations courtes
 - seule école en France dans ce secteur
 - profil des stagiaires varié (jeunes en formation initiale, personnes en reconversion professionnelle : ingénieur, cadre supérieur, trader, chef d'entreprise, avocat, podologue, ...)

Objectif fin 2018 : 25 personnes

> 10 000 heures formation continue (BCA, L'Argus, Total, Ecole Boule...)

Nos missions :

- transmission de savoir-faire traditionnel
- initiation à la création/reprise d'entreprises
- mise en relation cédants/repreneurs
- conservation d'un patrimoine culturel, technologique & industriel

Objectifs pour le site de Forges les bains

Créer le Cluster français des Véhicules Anciens (tutelle France Cluster)

Rassembler sur un site unique un ensemble d'activités liées aux Véhicules Anciens

Transmettre les savoir-faire d'hier aux techniciens de demain

Développer et valoriser les métiers des véhicules anciens

Faciliter l'insertion ou la reconversion professionnelle des apprenants

Accompagner la création et la transmission d'entreprises du secteur

Préserver un patrimoine industriel, culturel, sociologique

Volet formation

- Renforcement de l'offre actuelle (école de Production) et ouvrir à l'international (Bachelor)
- Valorisation des métiers manuels

Volet professionnel

(village d'artisans)

- Installation sur site de professionnels
- Restauration, maintenance de véhicules anciens
- Incubateur (accompagnement vers la création / reprise d'entreprise)

Volet transfert de technologie

- Transfert de technologie et compétences de l'industrie auto moderne
- ex traitement de surface, éco-restauration

Volet services

- Événementiel d'entreprise (*incentive*)
- Accueil de clubs français et étrangers
- Tourisme CSP+
- Espace co-working
- Concept store – café vintage

Volet culturel

- Conservation du patrimoine culturel, sociologique, technologique et industriel

- Valorisation des métiers manuels
- Sauvegarde de métiers menacés de disparition
- Potentiel de création/localisation d'emplois
- formation → 150 personnes sur site
- village d'artisans → 50 personnes
- services → 12 métiers → 30 personnes
- Reconnaissance et audience internationale du site et des compétences développées

Le calendrier envisagé

- juillet 2018 : étude de faisabilité
- décembre 2018 : rédaction des dossiers technique & financier
- salon Rétromobile, février 2019 : lancement officiel du projet



Bilan du fonctionnement du conseil et les impressions des participants :

Informations complémentaires :

Centre de télétravail / pépinière d'entreprises :

La CCPL a lancé une étude ciblant 4 lieux (Briis, Forges, Limours et la zone TDF des Molières) pour l'installation d'un tiers lieu sur notre territoire. Une ou des structures de ce type sur la Communauté de communes seraient vraiment pertinentes, pour permettre aux télétravailleurs ou autres d'avoir des bureaux partagés et équipés.

Cette structure pourra être développée en partenariat avec le CNVA.

Dans cette structure on peut aisément envisager un *Repaircafé*. C'est un espace d'échange de pratiques et de services pour réparer des objets du quotidien.

Résidence accueil :

Ce type de structure propose des logements autonomes avec accompagnement d'un travailleur social pour des personnes en situation de handicap psychique. Les services départementaux de la cohésion sociale et l'Etat, financent ce type de structure, et il y a des besoins sur notre territoire.

Quel bilan a été fait par les membres du conseil participatif (CP) ?

Certains membres du conseil se sont exprimés sur l'expérience vécue durant ces mois. En voici quelques extraits :

« Nous avons eu de la chance d'avoir des personnes constructives dans leur dialogue et leur construction de projet ».

« J'ai aimé participer au conseil car cela permet de participer à la vie de la

commune, d'être acteur dans la prise de certaines décisions. La diversité des membres du conseil permet une large représentation des citoyens, l'émergence d'idées et la confrontation des opinions pour œuvrer dans l'intérêt commun.

« *Le bilan de cette concertation dynamique et objective est positif.* »

« *Je ne connaissais rien sur le mode de fonctionnement d'un conseil participatif et il m'était difficile d'imaginer comment cela pouvait «fonctionner» malgré toutes les bonnes volontés présentes. Les choses se sont mises en place et la qualification des projets s'est faite naturellement. En conclusion, une expérience très enrichissante à renouveler ! Ensemble on va moins vite mais plus loin !* »

« *Ce conseil participatif a permis de rassembler Forgeois, commerçants et associations et de mener une réflexion commune sur le devenir du centre d'accueil. J'ai trouvé ce concept très constructif et j'espère que les projets retenus aboutiront car ils s'intègrent parfaitement dans notre commune et ne pourront que la valoriser* »

« *Une belle expérience collective et citoyenne. Des personnes d'horizons différents, membres d'associations, de commerçants, de "simples" Forgeois, d'élus, ont appris à se connaître, à s'écouter et à débattre* ».

« *C'est une belle expérience qui offre la satisfaction d'avoir contribué à l'élaboration d'un projet répondant au mieux au souhait de préservation du patrimoine du centre, avec en plus un lien fort avec le passé à travers la transmission de savoir-faire pour conserver et restaurer le patrimoine automobile* ».

« *Confrontation de projets dans une bonne humeur, expérience enrichissante, projection dans l'avenir, valorisation humaine* ».

Conclusion :

Pour la municipalité, cette démarche a été très enrichissante. Elle nous a permis de partager avec les Forgeois la construction d'un projet commun. Nous sommes convaincus qu'il faut reproduire ce type d'expérience de démocratie participative, pour permettre aux habitants qui le souhaitent, de construire avec nous l'avenir de la commune. Nous avons déjà lancé une autre démarche de ce type : Forges en transition. L'objectif est d'élaborer avec les habitants un plan d'action visant à mettre notre commune sur les rails de la transition. C'est-à-dire : changer nos pratiques pour avoir un moindre impact sur l'environnement et faire du développement durable un critère essentiel de toutes nos actions, qu'elles soient collectives ou individuelles. Deux réunions publiques de co-construction ont déjà eu lieu en mars et en juin. Un nouveau rendez-vous vous sera proposé à l'automne.